



Dossier

Résultats des essais céréales 2021

DANS CE NUMERO

CONSEILS

Le sevrage des veaux : une période à ne pas négliger

Broutards préparés : quels intérêts ?

DOSSIER

Résultats des essais céréales 2021

TERRITOIRE

Le groupe 30 000 du secteur de Bousac réduit les produits phytosanitaires en itinéraires sans labour

REGARD

Lainamac s'engage dans un programme de recherche sur les laines de Creuse

EDITO

La France est une terre céréalière. Premier producteur européen et second exportateur mondial après les Etats-Unis, nous consacrons environ 20% de notre territoire national à la culture céréalière, pour une production de 70 millions de tonnes de céréales.

En Creuse, sur 330 000 ha de SAU, les prairies représentent plus de 80% de la surface. La surface de céréales à paille représente 32 800 ha. Ces céréales sont essentiellement autoconsommées par les animaux présents sur les exploitations.

Afin de mieux accompagner ces productions, la Chambre d'Agriculture de la Creuse met en place, tous les ans, de nombreux essais et suivis de parcelles. Ces essais permettent également de développer des systèmes de cultures économes en intrants et notamment en produits phytosanitaires.

Concernant les essais céréales, ils sont implantés avec différentes variétés résistantes aux maladies. Ce critère est vérifié avec la mise en place de zones traitées et zones non traitées fongicides. Comme vous avez pu le constater, cette année nous avons subi une météo assez compliquée et, en toute logique, les rendements et la qualité des récoltes sont donc assez hétérogènes. Vous retrouverez, comme habituellement, dans notre dossier technique dédié, l'ensemble des résultats de cette campagne.

J'en profite également pour rappeler qu'avec 77 % d'autonomie protéique pour les filières bovines, la recherche de l'amélioration de ce ratio doit être un moteur d'évolution de nos systèmes. La Chambre

d'agriculture s'emploie à le faire progresser et nos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions et vos démarches en ce sens.

Dans un autre domaine, diversifier nos activités agricoles c'est réussir à combiner l'élevage avec les autres débouchés que sont le tourisme rural, les énergies renouvelables, la nutrition animale et les cultures végétales. Avec des revenus en berne depuis plusieurs années, l'élevage a plus que jamais besoin de trouver des activités complémentaires. Il s'agit ici d'étudier avec vous les opportunités et les débouchés possibles. Ceux déjà existants mais aussi ceux à venir ou à créer. La culture de céréales peut apporter une partie de la réponse dans les territoires de notre département où leur implantation est possible. En ce sens, vous trouverez également dans ce numéro un témoignage inspirant du GAEC de Courtille qui fait partie du GIEE « L'atelier des céréales » créateur des pâtes « Cœur de Creuse ». Ce produit qui est intégralement réalisé en Creuse bénéficie, en outre, d'une certification HVE qui facilite sa mise en marché.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute question relative à ces sujets. Je vous engage à les solliciter !

Amicalement,

Pascal LEROUSSEAU
Président de la Chambre d'agriculture
de la Creuse

SOMMAIRE

#3 - 2021

Horizon, le Mag
Sept 2021

CONSEILS



Le sevrage des veaux :
Une période à ne pas
négliger

P.4



Broutards préparés :
quels intérêts ?

P.8



TÉMOIGNAGE

Développement de la
certification HVE en
Creuse

P.6

DOSSIER



Résultats des essais céréales 2021

- Résultats des essais blé,
triticale, orge d'hiver
- Résultats de la plateforme
«céréales biologiques»

P.9

ZOOM



Coûts de production :
agir, c'est possible !

P.16

CONJONCTURE

2020 : les revenus
des élevages du
bassin Limousin
restent sous pression



P.15



TERRITOIRE
Groupe 30000 :
Réduction des produits
phytosanitaires

P.18



A NOTER

La ferme expérimentale
des Bordes :
un outil qui évolue
en permanence

P.20



REGARD

Un programme de
recherche pour
revaloriser deux races
ovines françaises :
la Brebis Limousine
et la Charollaise

P.22

CHAMBRE D'AGRICULTURE
de la CREUSE

Magazine trimestriel
réservé aux abonnés des
GDA de la Creuse



Directeur de publication : Pascal LEROUSSAU

Comité de rédaction : Line DAUPHIN, Philippe DUCOURTHIAL, Frédéric
GOUZONNAT, Bruno SIMON, Sabine DURUDAUD, Nathalie DEGEORGES

Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



la CREUSE
le Département

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CREUSE - 8 avenue d'Auvergne - CS 60089 - GUERET CEDEX - Tel : 05 55 61 50 00 - Fax : 05 55 52 84 20 -
accueil@creuse.chambagri.fr - www.creuse.chambre-agriculture.fr

Crédit photos : Chambre d'Agriculture 23

Pôle Communication Chambre d'Agriculture de la Creuse - Tél : 05 55 61 50 22 - Fax : 05 55 61 50 29 - nathalie.degeorges@creuse.chambagri.fr



CONSEILS

Le sevrage des veaux, une période à ne pas négliger

Le sevrage correspond à une phase de bouleversement du mode de vie du veau : changement d'alimentation, parfois de lieu de vie (passage du pâturage au bâtiment) mais aussi rupture du lien mère-veau, réallotement avec des congénères...

Pour réduire le stress, il faut faire en sorte que les mères et les veaux ne se voient plus mais aussi ne s'entendent plus afin que le lien soit rompu plus rapidement. Le sevrage est également moins stressant pour le veau lorsque ce dernier ne tète presque plus, voire plus du tout.

Cette phase entraîne un état de stress qui peut modifier le fonctionnement du système immunitaire et accroître la sensibilité aux agents pathogènes. Il est donc déconseillé d'effectuer des traitements ou vaccinations à cette période, car ils pourraient être moins efficaces.

Quand sevrer ?

L'âge au sevrage des veaux dépend de plusieurs facteurs : le potentiel laitier de la mère, la période de vêlages, les ressources alimentaires, la place en bâtiment, mais également la demande des marchés. En fonction du système (naiseur ou naisseur-engraisseur) et de son objectif de production, l'éleveur pourra être amené à avancer l'âge au sevrage ou, au contraire, le rallonger.

Le sevrage se fait traditionnellement autour de 8-9 mois. Pour les vêlages d'automne, il peut y avoir un passage à l'herbe avec une phase de pâturage au printemps avant le

sevrage. Avec des mères bonnes laitières et une herbe de qualité, les veaux peuvent avoir une bonne croissance à moindre coût. Pour les vêlages d'hiver, le sevrage pourra se faire après la période estivale ou avant la rentrée en bâtiment.

Un sevrage plus précoce à 6-7 mois est également possible, à condition que les veaux aient un poids minimum de 200-250 kg. Pour les vêlages de septembre, ce sevrage permet une mise en engraissement au moment de la mise à l'herbe des mères. Cela évite un repassage à l'herbe et donc une transition alimentaire avant l'engraissement ou la repousse des broutards. Les manipulations sont réduites et il

n'y a pas non plus de changement de milieu. Cette pratique permet de limiter les facteurs de stress. Pour les naisseurs, après une période de repousse, les veaux pourront être vendus en mai-juin, moment où l'offre est réduite avec des cours plus élevés. Cependant, un sevrage précoce engendre une consommation de concentrés supplémentaires et il faut également être vigilant sur le tarissement des mères très laitières.

En cas de sécheresse, sevrer avant la mise à l'herbe permet aussi de mettre des lots de vaches taries sur les parcelles moins productives et d'économiser l'herbe de printemps pour la réalisation de stock.

Des stratégies différentes entre mâles et femelles

Pour faciliter le sevrage différencié mâle/femelle, il est important d'avoir des lots de vaches réalisés en fonction du sexe des veaux.

Pour les femelles, deux conduites différentes sont possibles selon leur destination. Pour les femelles gardées pour le renouvellement, l'objectif est d'avoir une croissance modérée et de développer la panse mais sans dépôt de gras. Pour cette catégorie, le sevrage à 6 mois est déconseillé. Pour les femelles destinées à être vendues, une stratégie plus proche des mâles peut être mise en place.

Plus le tri des génisses est fait précocement, plus il est facile d'adapter au mieux la conduite.

Pour les mâles qui seront vendus, l'objectif est de gagner de la croissance en peu de temps. Il faut avoir une alimentation optimale selon la période de vêlage.

Pour les vêlages de printemps, il peut être intéressant de profiter de la pousse de l'herbe et d'optimiser les qualités laitières des mères. La croissance se fera à moindre coût. Le sevrage peut se faire plus tardivement tant qu'il y a de l'herbe disponible et une bonne production laitière des mères.

L'apport de concentrés avant sevrage pourra se faire progressivement pour préparer les veaux à la ration de repousse ou d'engraissement, avec 1 kg de concentrés pour 100 kg de poids vif.

Les broutards issus des vêlages d'automne ont souvent déjà accès aux concentrés pendant l'hiver.



Dans ce cas, un sevrage précoce ou tardif peut être envisagé soit avec un sevrage au moment de la mise à l'herbe des mères ou un repassage à l'herbe avant un sevrage lorsque les mères diminuent en lait.

Conduite alimentaire au sevrage

Si les veaux sont complémentés sous la mère, il est conseillé de sevrer les veaux dès lors qu'ils consomment plus de 4.5 kg de concentrés par jour.

La ration sera faite en fonction du poids au sevrage et de la destination des veaux. L'équilibre de la ration se fait avec 2/3 de céréales et 1/3 de complémentaire azoté. Du fourrage grossier doit être mis à volonté. Il est aussi important d'avoir toujours à disposition de l'eau propre.

En repousse, pour des broutards de 370-380kg, on peut compter environ 5 kg de mélange céréales/complémentaires.

En cas de sécheresse

En cas de manque de fourrages, le sevrage des veaux doit être envisagé pour ne pas nuire au

vêlage suivant. Il est possible de sevrer les veaux dès 6 mois si leur consommation de concentrés dépasse 2 kg/jour/animal.

Les besoins de la vache diminuent de 20 à 30 % une fois le veau sevré.

Laurent Romain, conseiller de secteur Auzances
07 71 07 87 61
Natacha Lagoutte, conseillère spécialisée bovins viande
05 55 61 50 35



TÉMOIGNAGE

La Haute Valeur Environnementale (HVE) : Une ambition en Nouvelle-Aquitaine

Le 9 Juillet 2019, les élus de la Région Nouvelle-Aquitaine ont adopté une feuille de route dédiée à la transition énergétique et écologique : **Néo Terra**. Les trois enjeux principaux : sortir des pesticides et généraliser les pratiques agro écologiques, s'adapter au changement climatique, favoriser le bien-être animal. Cette ambition régionale se traduit par la volonté d'accompagner les agriculteurs **vers l'agriculture Biologique et la Haute Valeur Environnementale**.

Les prérequis pour aller vers HVE :

- être certifié niveau 1 (=diagnostic de conditionnalité des aides PAC)
- OU niveau 2 (=certification globale d'exploitation type AB ou AREA).

Pour être certifié HVE, deux options :

- Option A dite Thématique : valider 4 thématiques (obtenir minimum 10 points par item) qui sont la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de l'irrigation. Dans chaque item plusieurs critères permettent d'obtenir des points.
- Option B dite Globale : il faut respecter deux indicateurs, la présence de l'équivalent de 10% de la SAU en Infrastructure agro écologiques ou avoir + de 50% de Prairies permanentes et que le poids des intrants soit inférieur à 30% du chiffre d'affaires.



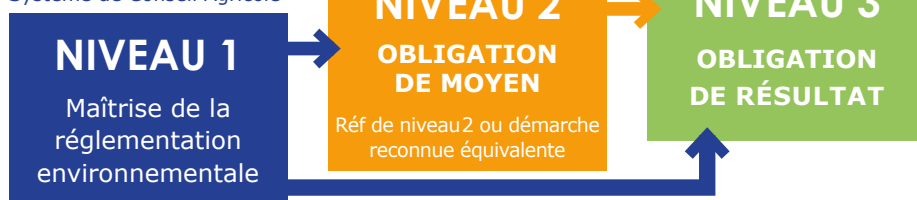
La Chambre d'Agriculture vous accompagne

Prestation pour un accompagnement sur les 3 ans de la certification :

- Calcul des indicateurs et dépôt du dossier
- Ré-actualisation chaque année des indicateurs
- Préparation et accompagnement en cas d'audit externe



Validé par les référents
AREA/HVE - OU -
Système de Conseil Agricole



Les autres avantages de la certification HVE

- +35 points sur les nouveaux PCAE
- Crédit d'impôt (2 500€ par associé ; une fois)
- Exemption du Conseil Stratégique Phytosanitaire

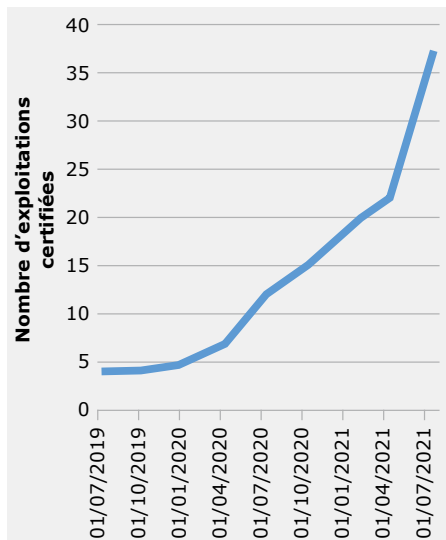
Témoignage de Claire et Jérémie MATHÉ du GAEC de Courtille à Guéret

Pourquoi être entré dans la démarche HVE ?

A la base, nous sommes entrés dans la démarche HVE pour obtenir une certification reconnue pour la transformation de nos produits.

C'est également un plus pour les exploitations de passer HVE, notamment sur la reconnaissance des travaux et des démarches de réduction des intrants que nous avons déjà engagés.

Sur le plan commercial, sur l'exploitation, nous étions déjà en vente directe pour la viande bovine. Le passage en HVE était donc d'autant plus bénéfique pour la promotion de nos produits.



Comment se matérialise cet engagement sur vos produits ?

Nous avons apposé le logo « HVE » sur nos paquets de pâtes et de viande bovine.

Le fait que le consommateur voit le mot « Environnemental » sur l'étiquette est un réel plus, « ça fait tilt ».

Pour nous, cette démarche est positive, elle permet d'avoir une certification qui promeut une agriculture respectueuse de l'environnement et qui est valorisée correctement.

GIEE « L'Atelier des Céréales »

- Date création : 2018
- SARL des Moulins Marchois
- Marque des pâtes : Cœur de Creuse
- 6 associés sur 4 exploitations :
 - Claire et Jérémie MATHÉ (Guéret)
 - Michaël BRAIME (St-Fiel)
 - Sébastien DALLOT (Jouillat)
 - Stéphane et Bernard MOREAU (Ajain)



Le passage en HVE vous a-t-il demandé un gros investissement et beaucoup de contraintes ?

Non, le passage en HVE n'a pas posé de contraintes particulières, ni d'investissements supplémentaires.

Nous étions déjà dans une démarche de réduction d'intrants, en particulier pour les produits phytosanitaires, en activant différents leviers : mélanges culturaux, couverts d'intercultures, plantes compagnes,...

La certification HVE était en quelque sorte l'aboutissement de nos efforts.

Notre volonté est de produire l'agriculture la plus respectueuse de l'environnement possible tout en maintenant notre productivité.

HVE est une démarche allant dans ce sens et qui correspond à la suite logique sur notre exploitation.



Delphine CARDINAUD
06 60 57 43 05
Lucile HANRYON
07 84 97 67 85
Benoît THIRET
06 60 57 18 46

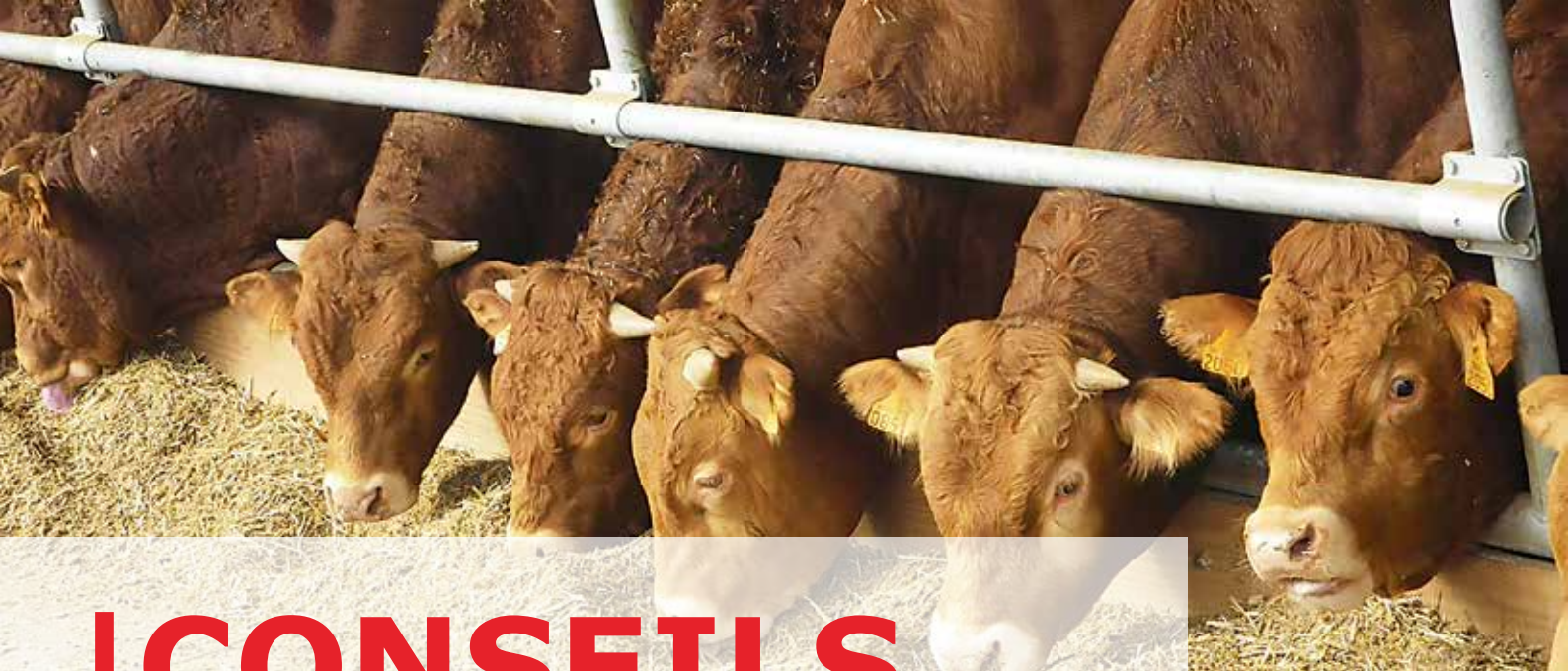
Boviclic / Oviclic : des outils pour vous simplifier la vie !

Au bureau, dans les champs, Boviclic/Oviclic est LA SOLUTION pour notifier vos naissances / entrées / sorties / commandes de boucles

Choisissez les modules qui vous intéressent et c'est parti !

Plus de renseignements : 05 55 61 50 17





CONSEILS

Broutards préparés : quels intérêts ?

Les troubles respiratoires touchent en moyenne 20 à 30 % des jeunes bovins en engraissement, majoritairement pendant les 20-30 premiers jours (données Idele, GAV 2020). Ces troubles peuvent avoir des conséquences économiques importantes.

Interbev Bovins, dans le cadre de son plan de filière, a proposé un cahier des charges pour faciliter la mise en place de pratiques de préparation des broutards pour l'engraissement. Ce cahier des charges vise à offrir aux opérateurs de la filière un cadre

interprofessionnel garantissant un niveau supérieur de préparation sanitaire. L'objectif pour la filière est de limiter l'utilisation d'antibiotiques chez les engraisseurs et d'améliorer le positionnement qualité du broutard français à l'export.

Qu'est qu'un broutard préparé ?

A minima, c'est un animal, mâle ou femelle, vacciné contre certains pathogènes respiratoires chez l'éleveur naisseur. Les pathogènes concernés sont le virus respiratoire syncytial bovin (VRSB), le virus Para Influenza de type 3 (Pi3), et Mannheimia haemolytica. La couverture vaccinale est garantie depuis la sortie de l'élevage et durant au moins 4 semaines.

Les principes de la démarche :

Les opérateurs s'engagent auprès d'Interbev à respecter le cahier des charges « broutards préparés » en signant une convention, soit pour faire reconnaître une démarche existante soit pour la mise en place d'une nouvelle démarche. Cet engagement permet d'assurer une sécurisation économique pour le naisseur. L'éleveur naisseur doit passer par son opérateur

commercial pour mettre en place cette démarche sur son exploitation et certifier ses broutards. Des contrôles sont réalisés par un organisme tiers, permettant de garantir la traçabilité de la préparation jusqu'à l'engraisseur.

2 protocoles de vaccination possibles :

Précoce : Protocole de vaccination complet (avec rappel) dès le plus jeune âge (avant 4 mois) puis rappel entre 1 mois et 15 jours avant le départ.

Tardif : protocole de vaccination complet terminé entre 1 mois et 15 jours avant le départ.

Quels intérêts ?

Pour l'éleveur naisseur : répercussion du coût de préparation dès lors qu'elle correspond à une commande de l'acheteur (prix du ou des vaccins, temps nécessaire à la vaccination, éventuels

coûts administratifs). Le coût de préparation doit apparaître sur une ligne de facturation spécifique lors de la vente des broutards.

Au 1er semestre 2021, l'indicateur de coût de préparation était évalué à 25 € TTC.

Pour l'engraisseur : moins d'utilisation d'antibiotiques donc des économies en traitements curatifs, des meilleures performances animales, une sécurisation sanitaire de l'approvisionnement, une diminution du risque de mortalité.

Selon les opérateurs, il peut être demandée une préparation plus complète avec, en plus de la préparation sanitaire, un sevrage des animaux 45 jours avant la vente, une préparation alimentaire ou aussi une habituation au bâtiment. Des opérateurs travaillent également à diminuer le temps et la distance de transport entre le naisseur et l'engraisseur ou encore à diminuer le nombre d'origine dans un lot d'animaux.

**Natacha LAGOUTTE - conseillère
spécialisée bovins viande
05 55 61 50 35**

Les résultats des essais

Résultats des essais céréales 2021

Les faits marquants de la campagne :

Une campagne avec des conditions météorologiques très atypiques :

Les fortes précipitations de début octobre ont saturé les sols avec des Réserves Utiles à + de 90%, ce qui n'a pas favorisé les semis précoces. Il a fallu attendre la fin du mois pour retrouver des conditions satisfaisantes. En novembre-décembre, les Réserves Utiles en eau des sols étaient correctes. Les conditions hivernales se sont installées à partir du mois de janvier avec des gelées régulières jusqu'à la mi-février. Les 200°C base 1^{er} janvier ont été atteints vers le 18 février, sauf sur la partie sud du département. Les 1^{ers} apports d'azote ont pu être réalisés en conditions sèches.

Les faibles pluviométries ont perduré jusqu'à la fin du mois d'avril avec l'apparition de stress hydrique. Les stades ont explosé fin mars et ont été arrêtés par les fortes gelées de la 1^{re} quinzaine d'avril. Celles-ci ont impacté une partie des orges du nord du département. Ces conditions météo ont également entraîné des régressions de talles sur les parcelles superficielles. Les différentes interventions ont généralement pu être réalisées dans des conditions correctes.

Le retour des précipitations et d'un temps frais jusqu'au début du mois de juin ont rendu les traitements fongiques moyennement efficaces. Ceci a entraîné un développement important des maladies, notamment celles de fin de cycle comme la rouille, le piétin échaudage... Les conditions climatiques pluvieuses ont perduré ce qui a rendu difficile les moissons, avec peu de créneaux favorables pour les réaliser. Concernant les zones tardives, il a fallu attendre le 10 août pour pouvoir débuter les récoltes.

Les rendements se sont révélés très hétérogènes en fonction des zones du département avec des PS plutôt faibles. Les conditions climatiques ont fortement impacté les rendements et la qualité des céréales, notamment les triticales récoltées tardivement avec la présence de germination sur pieds.



Au vu de la qualité des céréales récoltées soyez vigilant par rapport à l'utilisation de semences de ferme et réalisez des tests de germination.

RÉSULTATS DES ESSAIS CÉRÉALES 2021 : BLÉ, TRITICALE, ORGE D'HIVER

Quelques informations sur les variétés :

Cette année, 3 essais variétés ont été réalisés sur le département : Blé tendre, Triticale et Orge d'hiver. Chaque essai a été conduit avec un bloc traité fongicide et un bloc non traité afin de voir la résistance aux maladies des différentes variétés testées.

NB : Les rendements mentionnés sont les rendements mesurés sur les différentes bandes en pleine parcelle et non des rendements parcelles entières.

● Pour le blé :

Les rendements sont corrects pour l'année, les PS sont faibles. Présence de rouille jaune et de piétin échaudage sur l'essai qui ont plus ou moins impacté les variétés.

Campesino : très bon rendement grain dans notre essai, bon rendement paille, PS moyen, sensible à la rouille.

KWS Sphere : bon rendement grain, plus faible en paille, assez résistante à la rouille et à la septoriose.

KWS Extase : bon rendement grain et paille, bonne résistance aux maladies, écart (traitée – non traitée) le plus faible, PS dans la moyenne de l'essai.

LG Absalon : rendement correct, très bon rendement paille, bon PS par rapport aux autres variétés, écart (traité – non traité) le plus important, variété impactée par le piétin échaudage.

RGT Perkussio : rendement grain moyen, faible rendement paille, variété résistante à la rouille jaune mais sensible à l'oïdium et au piétin verse.

Winner : rendement grain et paille dans la moyenne, sa sensibilité à la verse a été confirmée dans l'essai.

Grimm : rendement grain en dessous de la moyenne, rendement paille très faible en zone non traitée. Assez résistante aux maladies.

Chevalier : variété présente depuis 2006, rendement grain dans la moyenne, bon rendement paille, variété sensible à la rouille jaune.

Talendor : variété très précoce, inscrite en 2020, variété en retrait dans notre essai.

● Pour le triticale :

Dans l'ensemble les rendements sont moyens et les PS très faibles, en cohérence avec l'année et la date de récolte. Présence de germination sur pieds ainsi que de la fusariose sur épis. Les rendements ont été homogénéisés à 14% d'humidité.

Ruche : très bon rendement grain et paille dans notre l'essai, pas d'écart (traitée – non traitée), sensibilité à la verse à surveiller, variété à suivre.

RGT Omeac : rendement grain dans la moyenne, variété régulière, très bon PS, sensibilité à la verse à surveiller, variété précoce.

Lumaco : troisième rendement dans l'essai, PS le plus élevé, bonne tolérance aux maladies.

RGT Rutenac : rendement grain dans la moyenne, bon rendement paille, variété adaptée à la réduction de fongicides, assez haute.

RGT Ouessac : rendement grain et paille dans la moyenne, variété plus sensible aux maladies, germination sur pieds élevée.

Ramdam : variété en retrait cette année dans notre essai, sensibilité aux maladies à surveiller.

Vivier : rendement grain en dessous de la moyenne, rendement paille moyen.

Brehat : rendement grain en retrait, plus atteinte par la rynchosporiose, variété alternative.

● Pour l'orge d'hiver :

L'essai a été réalisé sur une zone plus tardive et a été moins impacté par les gelées du mois d'avril. Comme le blé et le triticale, les PS ont été fortement impactés par les conditions climatiques en fin de cycle. Le niveau de fertilisation azoté sur cet essai a permis un fort tallage et explique en partie le rendement correct.

KWS Borrely : 6 rangs, très bon rendement grain, correcte en paille, assez tolérante aux maladies, variété en tête dans les essais du réseau Arvalis, tolérante à la JNO.

KWS Exquis : 6 rangs, variété inscrite en 2020, bon rendement, un peu faible en paille, tolérante à la JNO.

Amandine : 2 rangs, bon rendement grain et paille, sensible à la ramulariose.

RGT Segontia : 2 rangs, bon rendement grain et paille, variété précoce, tolérante à la JNO.

LG Casting : 2 rangs, rendements grain correct, rendement paille en dessous de la moyenne, variété régulière.

Tektoo : 2 rangs, hybride, rendement grain correct, très bon rendement paille, bon comportement face aux maladies.

Rafaela : 6 rangs, en retrait dans notre essai par rapport à l'an dernier, faible capacité de tallage, variété sensible à la rynchosporiose et à la verse, PS très faible, tolérante à la JNO.

Idilic : 2 rangs, inscrite en 2020, rendement grain et paille en dessous de la moyenne, tolérance aux maladies équilibrée, tolérante à la JNO.

Calypso : 2 rangs, variété présente depuis 2013, rendement grain en dessous de la moyenne, haute en paille, attention à la verse.

Ambrosia : 2 rangs, variété inscrite en 2020, PS au dessus de la moyenne.

Des essais sur la réduction des fongicides avec l'utilisation de produits biostimulants et de fertilisation sur blé tendre d'hiver ont également été conduits cette année. Les résultats vous seront communiqués par la suite.

La Chambre d'Agriculture remercie l'ensemble des agriculteurs qui mettent à disposition leurs parcelles pour la mise en place des essais conduits par les conseillers de la Chambre d'Agriculture de la Creuse ainsi que les différents semenciers pour la fourniture d'échantillons.

Pour plus d'informations sur ces essais ou pour des conseils techniques sur la mise en place des céréales d'automne et le choix des variétés, contactez le conseiller de votre Antenne.

Vous pouvez également contacter le service Agronomie - Environnement de la Chambre d'Agriculture :
Lucile HANRYON au 05 19 37 00 75 ou Philippe DUCOURTHIAL au 05 55 61 50 42

Précédent : RGI 18 mois

Semis : le 9 octobre 2020 au combiné herse rotative

Travail du sol : Labour le 7 octobre 2020

Récolte : le 23 juillet

Résultats analyse de sol : pH eau, pH KCl : 6.1 – 5.3
Taux de MO : 2.7 %
CEC : 8.7 meq/100g

Teneur en mg/kg de terre de : P2O5 Olsen : 35 ppm
K2O : 149 ppm
MgO : 240 ppm
CaO : 1835 ppm

Reliquat d'Azote sortie hiver : 35 u

Type de sol : UTS 23_81 : Sols bruns hydromorphes, sablo-argileux en surface, issu de formations de recouvrement sableuses sur granodiorite.

Fertilisation : Le 6 octobre : 20T/ha de **Fumier de bovin** (110 u de N, 52 u de P et 144 u de K totales/ha)

Le 25 octobre : 400 kg/ha de **0/17/7** (68 u P et 28 u de K / ha)

Le 24 février : 164 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (55 u de N/ha)

Le 9 avril : 150 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (50 u de N/ha)

Le 27 avril : 90 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (30 u de N/ha)

Au total : 68 u/ha de P, 28 u/ha de K et 135 u/ha de N

Désherbage : Le 6 novembre : 2l/ha de **Trooper**

Fongicide : Le 10 mai : 1.5l/ha **Variano xpro**

Variété	Résultats zone traitée fongicides								Résultats zone non traitée fongicides							
	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille
CAMPESINO	443	2,0	72,0	74,7	35	5,5	109	110	485	2,2	63,8	73,6	32	4,5	109	112
KWS SPHERE	423	2,1	71,2	77,3	39	4,6	107	92	437	2,2	63,0	76,4	41	3,46	107	86
KWS EXTASE	542	2,1	70,2	75,7	45	5,6	106	112	537	2,1	67,3	74,5	40	5,63	115	140
LG ABSALON	545	2,3	68,4	78	35	6,1	103	122	507	2,1	54,9	77,2	34	4,32	94	107
RGT PERKUSSIO	547	2,0	66,7	75,4	33	4,0	101	79	597	2,2	60,5	72,8	31	3,83	103	95
WINNER	505	1,6	65,5	75,1	32	6,0	99	120	550	1,8	56,6	73,5	34	4,37	96	109
GRIMM	570	2,5	64,7	74,3	32	5,1	98	102	460	2,0	55,7	70,9	31	2,42	95	60
CHEVALIER	455	1,6	63,3	77,1	38	5,8	95	115	512	1,8	54,3	76,7	36	4,35	93	108
TALENDOR	508	2,1	55,0	75,8	36	2,5	83	50	558	2,3	52,3	72,8	32	3,34	89	83
Moyennes	504	2,0	66,3	75,9	36,1	5,0			516	2,1	58,7	74,3	34,6	4,0		

Variété	Représentant	Année inscription	Aristation	Ecart zone traitée / zone non traitée		
				Grain en qtz	Paille en T	Gain en % du fongicide
CAMPESINO	Secobra Recherches	2019	non	8,2	1,0	13 %
KWS SPHERE	Momont	2020	non	8,2	1,1	13 %
KWS EXTASE	Momont	2018	non	2,9	0,0	4 %
LG ABSALON	LG Semences céréales	2016	non	13,5	1,8	24 %
RGT PERKUSSIO	RAGT	2020	oui	6,2	0,1	10 %
WINNER	Florimond	2018	oui	8,9	1,7	16 %
GRIMM	Secobra Recherches	2020	oui	9,0	2,7	16 %
CHEVALIER	Sem Partners	2006	non	9,0	1,4	16 %
TALENDOR	Unisigma	2020	non	2,7	-0,8	5 %
Moyennes				7,6	1,0	13 %

Précédent : Mélange céréales

Semis : le 31 octobre 2020 au combiné herse rotative

Travail du sol : Labour le 30 octobre 2020

Roulage : le 7 mars 2021 **Récolte :** le 13 Août

Résultats analyse de sol : pH eau, pH KCl : 5.4 – 4.4
Taux de MO : 5.5 %
CEC : 11.2 meq/100g

Teneur en mg/kg de terre de : P205 Olsen : 47 ppm
K2O : 89 ppm
MgO : 73 ppm
CaO : 1006 ppm

Reliquat d'Azote sortie hiver : 35 u

Type de sol : UTS 23_14 : Sols bruns, à texture limono-sablo-argileuse de surface, chargé en éléments grossiers, issus de paléosol reposant sur une arène de paragneiss micaschiteux occupant les sommets de collines entourant les Monts de St Goussaud.

Fertilisation : Le 31 octobre : 200 kg/ha de **Chlorure 60** (120 u de K/ha)
Le 31 octobre : 1 T/ha de **Chaux vive 94 %** (940 u de CaO/ha)
Le 8 mars : 300 kg/ha de **20/06/09** (60 u de N, 18 u de P et 27 u de K /ha)
Le 12 avril : 150 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (50 u de N/ha)

Au total : 18 u/ha de P, 147 u/ha de K et 110 u/ha de N

Désherbage : Le 21 mars : 0,275 kg/ha de **Radar** + 20 g/ha de **Nicanor** + 1l/ha de **Mix in**

Fongicide : Le 20 mai : 0,5 l/ha **Elatus Era** + 3 l/ha de **Fertileader**

Variété	Résultats zone traitée fongicides								Résultats zone non traitée fongicides							
	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille
RUCHE	489	1,9	62,8	58,7	35	6,2	111	106	484	1,9	61,3	59,6	34	6,8	118	113
RGT OMEAC	421	1,6	60,9	62,5	40	6,1	108	104	418	1,6	55,2	59,8	35	6,3	106	105
LUMACO	441	1,6	59,1	62,6	33	5,5	104	94	413	1,5	56,5	60,3	31	5,0	108	82
RGT RUTENAC	441	1,8	58,8	61,9	36	6,3	104	107	425	1,7	54,1	59,3	32	6,3	104	104
RGT OUESSAC	436	1,8	56,9	58,6	35	5,5	101	94	398	1,7	49,8	55	33	5,6	96	92
RAMDAM	421	1,7	52,3	57,1	34	5,5	92	94	388	1,6	45,3	54,9	30	5,9	87	97
VIVIER	391	1,6	51,9	57,5	36	5,9	92	100	386	1,5	48,3	55,6	32	6,3	93	104
BREHAT	477	1,7	50,0	57,2	34	5,9	88	101	441	1,6	46,1	54,4	28	6,2	89	103
Moyennes	440	1,7	56,6	59,5	35	5,9			419	1,6	52,1	57,4	32	6,0		

Variété	Représentant	Année inscription	Ecart zone traitée / zone non traitée		
			Grain en qtz	Paille en T	Gain en % du fongicide
RUCHE	LG Semences céréales	2020	1,5	-0,6	2 %
RGT OMEAC	RAGT	2017	5,7	-0,2	10 %
LUMACO	Agri Obtention	2020	2,6	0,6	5 %
RGT RUTENAC	RAGT	2020	4,7	0,0	9 %
RGT OUESSAC	RAGT	2020	7,1	0,0	14 %
RAMDAM	Agri Obtention	2018	7,0	-0,3	15 %
VIVIER	Florimond	2018	3,6	-0,4	7 %
BREHAT	Florimond	2018	3,9	-0,3	8 %
Moyennes			4,5	-0,2	9 %

Précédent : Triticale
Semis : le 19 octobre 2020

Travail du sol : déchaumage fin août puis labour le 20 septembre 2020
Récolte : le 9 juillet

Résultats analyse de sol : pH eau, pH KCl : 5.7 – 4.9
Taux de MO : 3.9 %
CEC : 9.9 meq/100g

Teneur en mg/kg de terre de : P205 Olsen : 51 ppm
K20 : 298 ppm
MgO : 146 ppm
CaO : 1940 ppm

Reliquat d'Azote sortie hiver : 45 u

Type de sol : UTS 23_103 : Sols bruns hydromorphes, sablo-argileux, sans éléments grossiers, issus d'arène de monzogranite et de granodiorite.

Fertilisation : Le 14 octobre : 400 kg/ha de **0-15-27** (60 u de P et 108 u de K /ha)
Le 25 février : 120 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (40 u de N/ha)
Le 25 mars : 120 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (40 u de N/ha)
Le 26 avril : 120 kg/ha d'**Ammonitrate 33.5** (40 u de N/ha)

Au total : 60 u/ha de P, 108 u/ha de K et 120 u/ha de N

Désherbage : Le 2 mars : **Allié** 20 g/ha + **Axial Pratic** 1 l/ha + **Dublett** 1.2 l/ha

Fongicide : Le 8 mai : **Texas** 0.8 l/ha

Variété	Résultats zone traitée fongicides								Résultats zone non traitée fongicides							
	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille
KWS BORRELLY	781	2,5	96,6	60,3	38	5,8	121	95	741	2,4	86,0	59,5	40,0	5,0	118	94
KWS EXQUIS	808	2,7	84,9	61,1	39	5,4	106	89	696	2,3	76,0	60	39,0	4,5	105	84
AMANDINE	1002	3,8	83,3	60,6	46	6,8	104	112	771	3,0	72,3	58,8	44,0	6,2	100	116
RGT SEGONTIA	1054	3,8	82,8	62,2	48	6,4	104	105	829	3,1	74,2	60,3	51,0	6,0	102	112
LG CASTING	985	3,8	82,2	58,4	45	5,4	103	89	712	2,8	76,5	56,8	41,0	5,2	105	97
TEKTOO (hybride)	533	3,3	81,2	57,8	40	8,1	102	133	483	3,1	78,0	55,2	39,0	6,4	107	120
RAFAELA	585	2,3	77,4	53,4	45	6,4	97	105	516	2,0	67,6	52	45,0	5,2	93	97
IDILIC	885	3,3	71,5	62,7	49	5,4	89	89	735	2,8	68,5	62,3	49,0	5,0	94	94
CALYPSO	816	2,9	71,5	60,9	43	6,2	89	102	702	2,6	65,7	60,3	42,0	5,8	90	109
AMBROSIA	1039	3,9	68,2	61,1	45	4,9	85	81	793	3,0	61,5	61	43,0	4,1	85	77
Moyennes	849	3,2	80,0	59,9	43,8	6,1			849	2,7	72,6	58,6	43,3	5,3		

Variété	Représentant	Année inscription	Type	Ecart zone traitée / zone non traitée		
				Grain en qtz	Paille en T	Gain en % du fongicide
KWS BORRELLY	Momont	2018	6 rangs	10,6	0,8	12 %
KWS EXQUIS	Momont	2020	6 rangs	8,9	1,1	12 %
AMANDINE	Agri Obtention	2019	2 rangs	11,0	1,8	15 %
RGT SEGONTIA	RAGT	2017	2 rangs	8,6	1,9	12 %
LG CASTING	LG Semences céréales	2017	2 rangs	5,7	1,6	7 %
TEKTOO (hybride)	Syngenta	2015	6 rangs	3,2	2,6	4 %
RAFAELA	LG Semences céréales	2014	6 rangs	9,8	1,4	14 %
IDILIC	Secobra	2020	2 rangs	3,0	0,4	4 %
CALYPSO	LG Semences céréales	2013	2 rangs	5,8	0,6	9 %
AMBROSIA	Sem Partners	2020	2 rangs	6,7	0,1	11 %
Moyennes				7,3	1,2	10 %

RÉSULTATS DE LA PLATEFORME

« CÉRÉALES BIOLOGIQUES »

La plateforme a été implantée à l'automne 2020 au GAEC Saint Michel, sur la commune de Nouhant. Le précédent était un maïs, l'ante-précédent une prairie longue durée.

Le semis a été réalisé le 9 novembre, dans de bonnes conditions, derrière un labour. Un défaut de germination des semences de triticales a nécessité de ressemer une variété alternative fin février. La fumure a consisté en un apport de 250 kg/ha d'ORGAVIO 10.6.0 (mélange de farines de viande et de plumes) tout début mars, complété d'une pulvérisation de 12.5 kg/ha d'EPSOTOP (sulfate de magnésium) fin mars. La parcelle fait l'objet d'apports très réguliers de fumier de bovins composté par ailleurs.

Bandes	Caractéristiques	Aristation	Densités de semis
Blé ATTLASS (BP)	Type hiver à demi-hiver Demi-précoce à maturité Bonne résistance rouille jaune et septoriose Profil fourrager		400 grains/m ² soit 180 kg/ha
Blé CAPO (BAF)	Type hiver Demi-précoce à maturité Bonne résistance oïdium, rouilles et fusariose Aptitude à la meunerie	X	400 grains/m ² soit 180 kg/ha
Blé AURELIUS (BPS)	Type hiver Demi-précoce à maturité Bonne résistance oïdium et rouilles (variété agriculteur)	X	370 grains/m ² soit 165 kg/ha (densité agriculteur)
Triticale TRICANTO ressemer DUBLET	Type alternatif à printemps Précoce à maturité Bonne résistance oïdium et rouilles Bonne facilité de battage	X	380 grains/m ² soit 140 kg/ha
Seigle SCHLAGER	Variété lignée Aptitude à la meunerie	X	330 grains/m ² soit 100 kg/ha
Epeautre EBNERS ROTKORN	Variété non hybridée Aptitude à la meunerie		200 kg/ha semis en épillets (réglage féverole)
Méteil *		Variable	165 kg/ha (réglage blé)

* Mélange constitué d'environ 55% blé, 20% épeautre, 15% triticales et 10% seigle (en kg/ha)

La récolte a été réalisée le 30 juillet (petite fenêtre météo). Le seigle n'avait pas versé malgré les nombreuses averses orageuses. Les épis étaient globalement beaux, voire très beaux, cependant les grains n'étaient pas suffisamment mûrs. Un séchage est recommandé à ces niveaux d'humidité. Le méteil a fait 41.1 q/ha (on aurait espéré un rendement au moins égal à celui des céréales pures) mais il a été pénalisé par la non levée du triticales.

Bandes	Coef. tallage	Epis/m ²	Hauteur de paille	Rendement sortie batteuse	Impuretés échantillon	Humidité	PS	PMG	Protéine
Blé ATTLASS	1.3	403	85 cm	43.1 q	2.6%	15.8%	74.7	37.5	10.3%
Blé CAPO	1.0	348	100 cm	43.9 q	1.7%	16.0%	79.8	38.1	11.4%
Blé AURELIUS	1.0	293	85 cm	45.2 q	1.2%	15.5%	80.2	41.2	11.4%
Triticales (ressemer)	0.9	233	110 cm	41.3 q	3.0%	21.0%	-	-	-
Seigle	1.2	281	185 cm	44.7 q	1.3%	15.1%	69.5	31.0	10.7%
Epeautre	1.2	352	145 cm	43.6 q	-	-	-	-	-

Rendement moyen des blés : 44.0 q/ha ou 43.4 q/ha ramené à 14.5% humidité

Pourquoi maintenir/ajouter ces espèces dans les assolements biologiques ? Parce que, de toutes les espèces cultivées en AB sur le département, les céréales d'automne sont les plus régulières et assurent chaque année, malgré les aléas, un minimum de productivité sur les fermes.

Les triticales, seigles, épeautres et méteils présentent plusieurs intérêts en système d'élevage : production de concentrés énergétiques peu acidogènes, alimentation des veaux (épeautre), production de paille, moindre sensibilité aux maladies et bonne compétitivité face à la flore adventice.

Si les céréales sont destinées à la vente, le blé reste un incontournable car il bénéficie de débouchés importants en meunerie. Le seigle et l'épeautre peuvent eux aussi trouver des débouchés en meunerie mais les marchés étant beaucoup plus petits, il est fortement recommandé de contractualiser les surfaces/volumes avant d'emblaver. Les choix variétaux doivent dans ce cas intégrer les qualités boulangères en plus des critères agronomiques et malgré tout, personne n'est à l'abri d'un « déclassé » fourrager pour certaines variétés certaines années.

La Chambre d'agriculture remercie le GAEC Saint Michel pour la mise à disposition de la parcelle et le temps passé. Elle remercie également les sociétés AB Développement, pour la fourniture des semences, et OCEALIA-NATEA, pour la mise à disposition de matériels.



CONJONCTURE

2020 : Dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire, les revenus des élevages du bassin Limousin restent sous pression

L'année 2020 restera à n'en pas douter dans les mémoires : au gré des multiples confinements, les habitudes des français auront été profondément perturbées et les répercussions sur le marché de la viande, importantes. L'offre nationale de viande bovine aura ainsi retrouvé des couleurs, avec dès le printemps, une envolée de la consommation de haché et de produits d'origine France. Au contraire, les cours des animaux pour l'exportation (en maigre ou gras) ont chuté.

Evolution prix animaux

L'augmentation de la consommation de haché explique la progression des cours des vaches et génisses de réforme : une hausse plus marquée pour les femelles classées R par rapport à celles U. Inversement, le marché des jeunes bovins, très dépendant des demandes exports, aura été tout particulièrement pénalisé : la résilience de la consommation allemande et une petite diversification vers quelques pays tiers (Chine, Israël, ...) n'ont pas permis de compenser la chute de la demande des destinations touristiques (Grèce, Italie). Les cours des jeunes bovins plongent en moyenne de 3% au cours de l'année écoulée, avec une très nette accentuation de l'écart avec 2019 au cours du 2nd semestre. La tendance est similaire pour les animaux maigres, malgré une demande italienne résiliente.

Evolution des charges

Au niveau des charges, une des problématiques majeures a été observée sur les prix de la paille : la hausse importante est la conséquence directe des implantations de céréales d'hiver en

baisse dans les zones céréalières (Vienne, Charente) suite aux inondations de l'automne 2019. L'évolution des différents postes de charges est plutôt à la hausse, seule exception en 2020, le prix du carburant qui chute de 22.4%, en cause le confinement et le frein brutal de l'activité économique au niveau mondial.

Conséquence sur le revenu

Même si les prix soutenus sur la voie femelle ont compensé partiellement la baisse des cours des mâles, cela n'a pas suffi à stopper l'érosion des revenus dans nos systèmes bovins viande spécialisés. Sur les cas types étudiés dans le cadre des Réseaux d'Élevage, à système constant, la baisse de revenu disponible pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019 est estimée autour de 3.5% pour les naisseurs et 5% pour les naisseurs engraisseurs.

Un début d'année 2021 compliqué

Des femelles bien valorisées mais des mâles qui restent en retrait

La consommation de viande bovine française toujours dynamique permet aux cotations des vaches de réforme de rester soutenues depuis le début de l'année, et ont même atteint des records pendant l'été. Même si la réouverture de la restauration augmente la demande en viande importée, la préférence pour la viande française progresse, notamment dans la restauration commerciale sous enseigne. L'offre en femelles abattues est proche des niveaux des années précédentes.

Début 2021, les cours des jeunes bovins étaient encore très inférieurs aux années précédentes. Pendant les mois de mai et juin, les cours sont remontés au niveau des années précédentes grâce notamment aux exportations dynamiques vers l'Allemagne. Les cours se sont maintenus pendant l'été, notamment grâce à une offre limitée.

Fortement impacté en 2020, le marché du mâle maigre n'est toujours pas remonté au niveau des années précédentes. On observe cependant la traditionnelle hausse saisonnière au mois de mai, la demande italienne étant ferme et l'offre française limitée. Pour les femelles, la demande élevée sur les marchés français et italien permet de maintenir des cours élevés.

Des charges en augmentation

Le début d'année 2021 est aussi marqué par une forte augmentation de certaines charges. Si le prix du carburant a atteint des niveaux exceptionnellement bas en 2020, il est très vite remonté avec la reprise des activités au niveau mondiale. Les intrants dont la production est directement liée au prix du pétrole voient donc leur prix fortement augmenter. C'est le cas pour les engrais, les aliments concentrés pour les animaux ainsi que le plastique. L'arrêt des activités en 2020 a aussi pu provoquer des pénuries de matériaux dans certains domaines, accentuant l'augmentation des prix.

Natacha Lagoutte, conseillère spécialisée bovins viande
05 55 61 50 35



ZOOM

Coûts de production : agir c'est possible

Le 24 juin dernier, la proposition de loi de Grégory Besson-Moreau, visant à compléter la loi Egalim pour une meilleure rémunération des agriculteurs, a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Parmi les principales mesures, il y a la généralisation de la contractualisation pluriannuelle entre l'agriculteur et l'acheteur, comprenant une clause de révision des prix en fonction de l'évolution des indicateurs de coûts de production.

A quoi correspond le coût de production et comment se calcule-t-il ?

Le coût de production se calcule à l'échelle d'un atelier. Il permet de rapporter l'ensemble des charges engagées à une unité produite. En bovin allaitant, ces charges sont associées aux 100 kilos de viande vive produits (/100 kgvv). Cette unité est commune à tous les systèmes que ce soit naisseur ou naisseur engraisseur.

Dans un premier temps, il s'agit donc d'évaluer la production de viande de l'atelier. L'intégralité de la production correspond aux ventes en boucherie, aux ventes en maigre,

aux variations d'inventaires et enfin aux achats. Pour les animaux vendus en kilo carcasse, leur poids est ramené en kilo vif.

La 2ème étape est le calcul du total des charges par poste : alimentation, surfaces, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments et installations, frais divers de gestion, foncier et capital, ainsi que coût du travail. Une des particularités de ce calcul des coûts de production est de comptabiliser la rémunération du travail de l'exploitant, à hauteur de 2 SMIC/Unité de main d'œuvre (UMO), et ainsi de bien prendre en compte la rémunération du travail de l'éleveur dans le fonctionnement de l'exploitation.

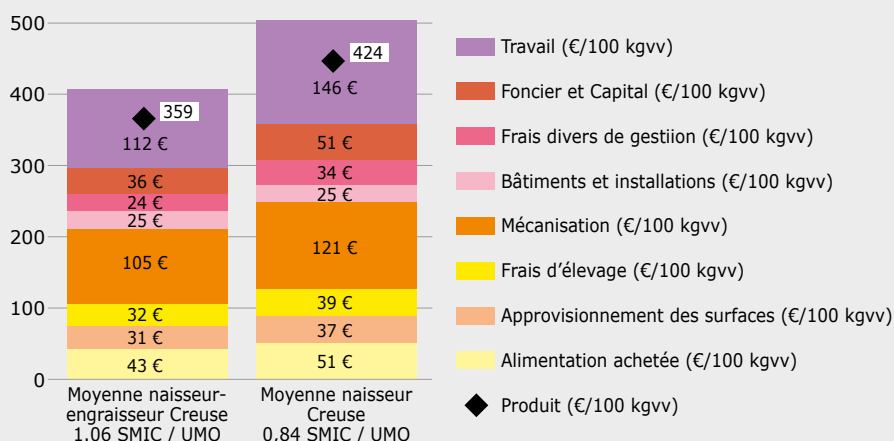
Le coût de production est ensuite comparé aux produits de l'exploitation (essentiellement ventes des animaux, avec prise en compte de la variation d'inventaire et aides) toujours ramenés aux 100 kgvv. Si le produit total est égal au coût de production, l'objectif de rémunération à 2 SMIC / UMO est atteint. Dans le cas où le produit ne couvre pas le coût de production, la rémunération permise sera inférieure aux 2 SMIC/UMO.

Le graphique correspond à la moyenne des coûts de production réalisés en Creuse l'hiver dernier, sur des comptabilités de 2019.

Le coût de production pour les naisseurs s'élève à 505 €/100kgvv pour un produit de 424 €/100kgvv. Pour les naisseurs engraisseurs, il est à 408 €/100kgvv avec un produit de 359 €/100kgvv. Dans les 2 cas, les produits ne permettent pas de couvrir l'ensemble du coût de production.

La mécanisation est le poste de charges le plus important sur les exploitations, avec plus d'un quart du total du coût de production. La particularité de l'année 2019 est un poste alimentation achetée plus élevé que les années précédentes, surtout chez les naisseurs, du fait de la sécheresse.

Quels sont les résultats de ces coûts de production en Creuse ?



Mais ces moyennes cachent néanmoins des différences importantes entre les exploitations : **il existe en effet autant de coûts de production que d'exploitations.**

Les coûts de production ci-contre sont ceux de deux exploitations naisseurs réalisés sur l'année 2019.

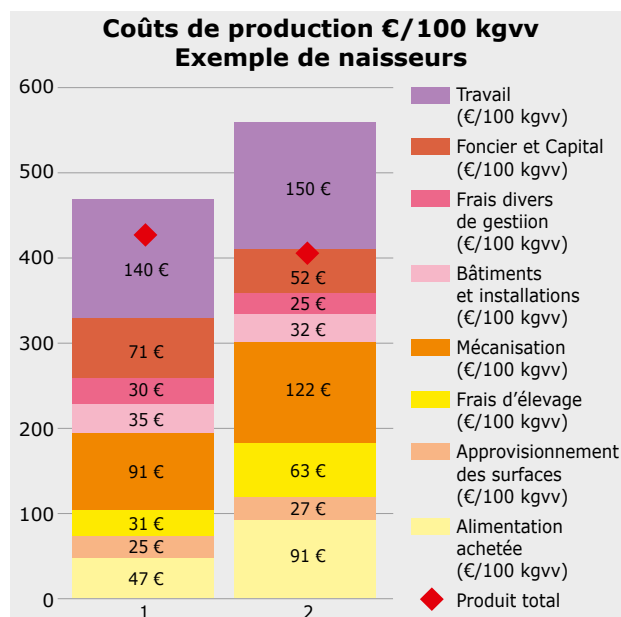
Le coût de production de la 2^e exploitation est 92 € plus élevé que celui de la première.

Des écarts importants existent, particulièrement sur les postes « alimentation achetée », « frais d'élevage » et « mécanisation ».

Ces postes sont les plus variables entre exploitations et sont également ceux où les marges de progrès peuvent être les plus importantes.

Deux leviers sont essentiels pour maîtriser le coût de production : la maîtrise de la productivité du troupeau, qui va permettre d'avoir plus de kilos produits, et la maîtrise agronomique pour la production de l'alimentation du cheptel.

Natacha Lagoutte, Conseillère spécialisée bovins viande
05 55 61 50 35



PROAGRI
Formation

ÉLEVAGE BOVINS

Venir en formation pour connaître son coût de production : pourquoi pas moi ?

Aujourd'hui, chaque éleveur a la possibilité de connaître le coût de production de son atelier.

Les formations proposées par la Chambre d'agriculture vous permettent d'analyser vos chiffres mais aussi de comparer vos résultats à des références régionales. Des points techniques sont abordés pour chacun des postes composants le coût de production. C'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres éleveurs sur ses pratiques.

Pour les jeunes installés, il est intéressant de faire le calcul de son coût de production afin de mesurer l'impact de son installation sur l'exploitation mais également pour identifier des leviers d'amélioration pour rester efficace techniquement et économiquement.

Pour les futurs cédants, le calcul du coût de production peut permettre de faire un point sur la situation de l'exploitation dans l'optique de la transmission. Le coût de production peut être présenté aux repreneurs éventuels afin qu'ils aient une photo technique et économique de l'exploitation.

Pour les éleveurs ayant déjà participé à une formation, vous pouvez venir réactualiser votre coût de production sur une formation d'une journée. Cela permet de voir l'évolution des résultats notamment s'il y a eu des changements sur l'exploitation : construction de bâtiment, changement d'assolement, de conduite du troupeau ...

Pour vous inscrire aux formations ou pour plus d'informations, contactez vos conseillers agricoles dans les antennes ou le service formation de la Chambre d'Agriculture de la Creuse au 05 55 61 50 36.

TERRITOIRE

Groupe 30000 : Réduction des produits phytosanitaires

Le Groupe 30000 « Réduire les produits phytosanitaires en itinéraires sans labour sur le secteur de Boussac » compte 12 exploitations agricoles.

Plusieurs thématiques sont travaillées par ce collectif :

- La réduction des produits phytosanitaires en itinéraires sans labour mais également en itinéraires avec labour,
- L'allongement de la rotation,
- L'augmentation de la fertilité biologique du sol en le préservant par différents moyens : la couverture du sol en interculture, la réduction du travail du sol quand les conditions le permettent et l'entretien de la matière organique.

A l'automne 2020, un essai sur blé tendre d'hiver a été mis en place chez un des exploitants du collectif dans le but de réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Pour cela, le semis d'une variété tolérante aux maladies (LG Absalon) a été réalisé suite à un labour. L'objectif de cet essai était de comparer deux itinéraires techniques différents décrits ci-dessous :

itinéraire agriculteur		
dates	interventions	quantité kg/ha ou L/ha ou l/q
31/10/2020	semis LG Absalon	145
31/10/2020	Vibrance Gold	0,2
désherbage		
26/11/2020	Fosburi	0,52
26/11/2020	Minarix	1,8
Fertilisation		
02/12/2020	Oxyfertil 0 15 10 48%CaO	300
25/02/2021	Ammo soufré (26N + 13S)	154
18/03/2021	Nexen (40N + 15S)	200
10/04/2021	Nexen (40N + 15S)	75
oligo-éléments et raccourcisseur		
25/03/2021	Cerestim (oligo-éléments)	2
25/03/2021	Mangaphy (oligo-éléments)	1
25/03/2021	C5 Flex	2
Fongicide		
27/05/2021	librax	0,75
27/05/2021	Azoxystar	0,25
07/06/2021	Helocur	0,25
07/06/2021	Helsinki	0,28

itinéraire raisonné		
dates	interventions	quantité kg/ha ou L/ha ou l/q
31/10/2020	semis LG Absalon	145
31/10/2020	Vibrance Gold	0,2
désherbage		
26/11/2020	Fosburi	0,52
26/11/2020	Minarix	1,8
Fertilisation		
02/12/2020	Oxyfertil 0 15 10 48%CaO	300
25/02/2021	Ammo soufré (26N + 13S)	154
18/03/2021	Nexen (40N + 15S)	125
10/04/2021	Nexen (40N + 15S)	75
Fongicide		
27/05/2021	librax	0,75
27/05/2021	Azoxystar	0,25

Dans l'itinéraire raisonné, on a apporté 120 u/ha d'azote (contre 150 u/ha dans l'itinéraire agriculteur) et on a supprimé les oligo-éléments, le raccourcisseur et le deuxième fongicide pour la fusariose.

Un seul fongicide, au stade dernière feuille étalée, a été appliqué. Enfin, une mesure du reliquat azote sortie hiver avait été réalisée dans le but de raisonner la fertilisation azotée grâce à la méthode des bilans.



Essai le 29 juin 2021



Essai le 30 avril 2021

A partir de ces 2 modalités, des comptages, mesures et une approche économique ont été réalisés afin de comparer objectivement ces deux conduites.

	Itinéraire agriculteur	Itinéraire raisonné
Comptages		
Épis/m ²	575,7	473,4
Longueur des épis en cm	9,17	9,4
Impact de la septoriose		
Intensité de la septoriose sur la F1 en %	3,9	32,5
Intensité de la septoriose sur la F2 en %	14,7	66
IFT		
IFT herbicide	1,23	1,23
IFT hors herbicide	3,23	1,63
Données récolte		
Rendement grain en q/ha	82,2	78,96
Rendement paille en T/ha	5,48	5,04
Taux d'humidité	15,8	15,5
PS	73,4	74,4
Taux de protéines en %	10,3	9,9
Données économiques		
Charges intrants en €/ha	435,74	355,1
Charges mécanisation en €/ha	296,72	276,73
Marge en €/ha*	908	963

*Marge calculée avec un prix de blé au 05/08/2021 de 202€/T

Résultats :

D'après les premiers comptages réalisés sur les deux modalités, la conduite de l'agriculteur était mieux placée concernant le nombre d'épis/m² (environ 100 épis de plus /m² par rapport à la conduite raisonnée) et la septoriose sur les deux dernières feuilles. Le nombre d'épis/m² supérieur peut s'expliquer par la dose d'azote totale supérieure de 30 u/ha par rapport à la conduite raisonnée. Quant au faible impact de la septoriose sur les deux dernières feuilles dans la conduite de l'agriculteur, celui-ci peut s'expliquer par une protection fongicide renforcée et l'apport d'oligo-éléments. Cependant, la faible différence de rendement en grain/ha entre les deux conduites permet à l'itinéraire raisonné d'obtenir une meilleure marge/ha.

On doit tout de même noter un meilleur rendement en paille (5.48T/ha) et un taux de protéines (10.3) légèrement supérieur pour l'itinéraire de l'agriculteur. Enfin, l'itinéraire raisonné est nettement mieux placé en terme d'IFT hors herbicide (1.63) que l'itinéraire de l'agriculteur (3.23). Ce dernier élément peut donc permettre de mettre en avant l'itinéraire raisonné à la fois pour des raisons économiques car il permet d'obtenir une meilleure marge/ha, et pour des raisons d'impact sur l'environnement car la conduite raisonnée est mieux placée en terme d'IFT hors herbicide.

Céline Herbain
Conseillère Territoriale
Animatrice du Groupe 30000
07 71 07 95 78



A NOTER

La ferme expérimentale des Bordes : un outil qui évolue en permanence

Le rendez-vous technique du 8 juin dernier sur le site des Bordes a été l'occasion pour les différents partenaires de présenter les résultats d'essais autour de la thématique « Sécuriser les systèmes fourragers dans un contexte de changement climatique ». Cette rencontre a réuni 180 personnes autour de 4 pôles différents.

Pôle 1 : Gérer et appréhender la fertilité d'un sol

Atelier 1 : Comment gérer la fertilisation azotée des prairies multi-espèces ?

Le pilotage de la fertilisation azotée des prairies multi-espèces doit s'effectuer selon le ratio graminées-légumineuses présent et espéré. La fertilisation dès la première année d'implantation peut s'effectuer sans détériorer ce ratio à condition que les légumineuses soient déjà bien présentes, sinon il est préférable d'attendre la deuxième année d'exploitation. On privilégiera un apport total de 60 à 90 kgN/ha en deux passages : à 200°C jour en base 1er janvier et après la première fauche.

Atelier 2 : Comment préserver la fertilité physique d'un sol ?

Face au changement climatique et au risque de stress hydrique, la préservation de la structure du sol est primordiale pour conserver une réserve utile maximale et optimiser l'enracinement des prairies qui peut être diminué de 10 à 30 cm en période de forts besoins hydriques en sol tassé. Cette préservation nécessite de connaître les facteurs de dégradation du sol pour mettre en place les bons leviers de prévention en tenant compte de l'évolution du matériel agricole. L'observation du sol (profil cultural, test bêche, etc.) est également indispensable pour prendre les bonnes décisions de travail du sol dans la rotation.

Pôle 2 : Maintenir son niveau de production fourragère : quelques leviers d'actions

Atelier 1 : Comment accroître la production printanière ?

Pour accroître la production de ses prairies au printemps, l'éleveur peut jouer sur la précocité de départ en végétation et de début d'épiaison des espèces de graminées fourragères mais aussi celle des variétés. La fétuque élevée, le dactyle et le ray-grass anglais sont les espèces les plus précoces pour des prairies temporaires de 4-5 ans. Chez le dactyle et la fétuque élevée, des travaux de sélection sont en cours, pour créer des variétés qui produisent de l'herbe plus tôt au printemps et favoriseraient le maintien des légumineuses dans les mélanges en utilisant des origines génétiques plus diversifiées notamment méditerranéennes.

Atelier 2 : Quelles cultures fourragères d'été privilégier ?

Dans le contexte de changement climatique actuel, les cultures fourragères d'été semées mi-mai apparaissent comme une piste intéressante pour maintenir une source d'alimentation durant l'été. Dans les essais mis en place en 2019 et 2020 à la Ferme expérimentale des Bordes et à l'INRAE de Nouzilly, le sorgho multicoupe et le teff grass sont les deux espèces qui présentent le rapport le plus intéressant en termes de potentiel de production, de valeur alimentaire et de coût d'implantation. La valorisation au pâturage est à privilégier pour limiter le coût de ces cultures estivales. Attention cependant au sorgho, dont la toxicité implique de respecter une hauteur minimale d'exploitation au pâturage de 50 cm.



La Ferme expérimentale des Bordes à Jeu-les-Bois (36) est née d'un partenariat entre ARVALIS - Institut du Végétal et les Chambres d'Agriculture de l'Indre, du Cher, de la Creuse et de la Haute Vienne (regroupées au sein de l'OIER Ferme Expérimentale des Bordes). Les programmes expérimentaux menés ont pour objectif de fournir aux producteurs des références techniques leur permettant d'adapter leurs systèmes de production. Trois ateliers sont supports des expérimentations : un système bovin viande en agriculture conventionnelle, un système bovin viande en agriculture biologique et un système engraisseur spécialisé avec un bâtiment de 280 places. Différentes thématiques sont actuellement traitées : la fertilisation azotée des prairies multi espèces, la fertilisation en agriculture biologique, les intérêts des dérobées estivales, l'engraissement des vaches de réforme.



Pôle 3 : Saisir les opportunités pour mieux valoriser ses prairies

Atelier 1 : Objectif 10-15 jours de pâturage en plus par an ?

La gestion du pâturage est un élément important pour optimiser la production d'herbe sur son exploitation. Afin d'allonger la durée de pâturage sur l'année, il existe différents leviers : sortir les animaux tôt au printemps, mettre en place un pâturage tournant, bien gérer la période estivale et valoriser l'herbe d'automne. Un gain de 10 à 15 jours de pâturage est alors possible avec ces solutions, permettant des économies sur l'alimentation et le paillage. Pour bien gérer son pâturage, il est aussi nécessaire d'être bien équipé pour l'abreuvement des animaux. La quantité disponible mais aussi la qualité de l'eau sont des éléments importants à contrôler.

Atelier 2 : Fauche précoce, la pratique indispensable ?

Les deux enjeux principaux dans la récolte des fourrages sont la quantité et la qualité de ces derniers. La fauche précoce permet d'obtenir des fourrages de bonne qualité rendant possible une économie de concentrés par rapport à des fourrages issus de fauche tardive. Elle permet également d'apporter de la souplesse dans la gestion du pâturage. La repousse est également favorisée. Des essais sur la Ferme Expérimentale des Bordes, ont conclu à un gain moyen de 2,1 t MS/ha de repousse après une fauche précoce. Les projections climatiques du programme AP3C prédisent qu'à l'avenir, ces fauches précoces auraient d'autant plus d'intérêt que la pousse de l'herbe sera plus précoce, les conditions de récoltes restant le facteur limitant de cette pratique (portance des sols).

Pôle 4 : Valoriser les fourrages dans son système d'élevage

Atelier 1 : Adapter son système fourrager à sa période de vêlage ?

A la ferme expérimentale de Jalogny, deux systèmes allaitants différenciés par leur période de vêlages et producteurs de maigre ont été étudiés sur 6 années. L'un basé sur des vêlages d'automne et produisant des jeunes mâles de 9 mois vendus en juin et l'autre reposant sur des vêlages de fin d'hiver producteur de mâles de 15 mois vendus en juin après un deuxième passage à l'herbe, avaient pour objectif d'approvisionner la filière durant le creux de production estivale. Bien adapté à la zone herbagère charolaise et plus économe en charges, le système conduit en vêlages de fin d'hiver reste plus performant économiquement et plus résilient au niveau fourrager.

Atelier 2 : Génisses Prim'Herbe, moins de concentrés et plus de fourrages

Une nouvelle filière de qualité nommée « Prim'herbe » a récemment été créée par l'enseigne Carrefour. Le cahier des charges de celle-ci s'oriente vers des animaux jeunes (moins de 18 mois) avec une alimentation composée au minimum de 35 % de fourrages (hors maïs) et d'aliments 100% français et non OGM. Après une première phase de production de 54 génisses sous ce label sur la Ferme Expérimentale des Bordes, il en ressort des résultats de production assez prometteurs avec 1200 g/jour de GMQ et une durée d'engraissement de 207 jours en moyenne. Avec cette production contractualisée, la marge par animal est proche des 100 € dans le contexte de la ferme expérimentale.

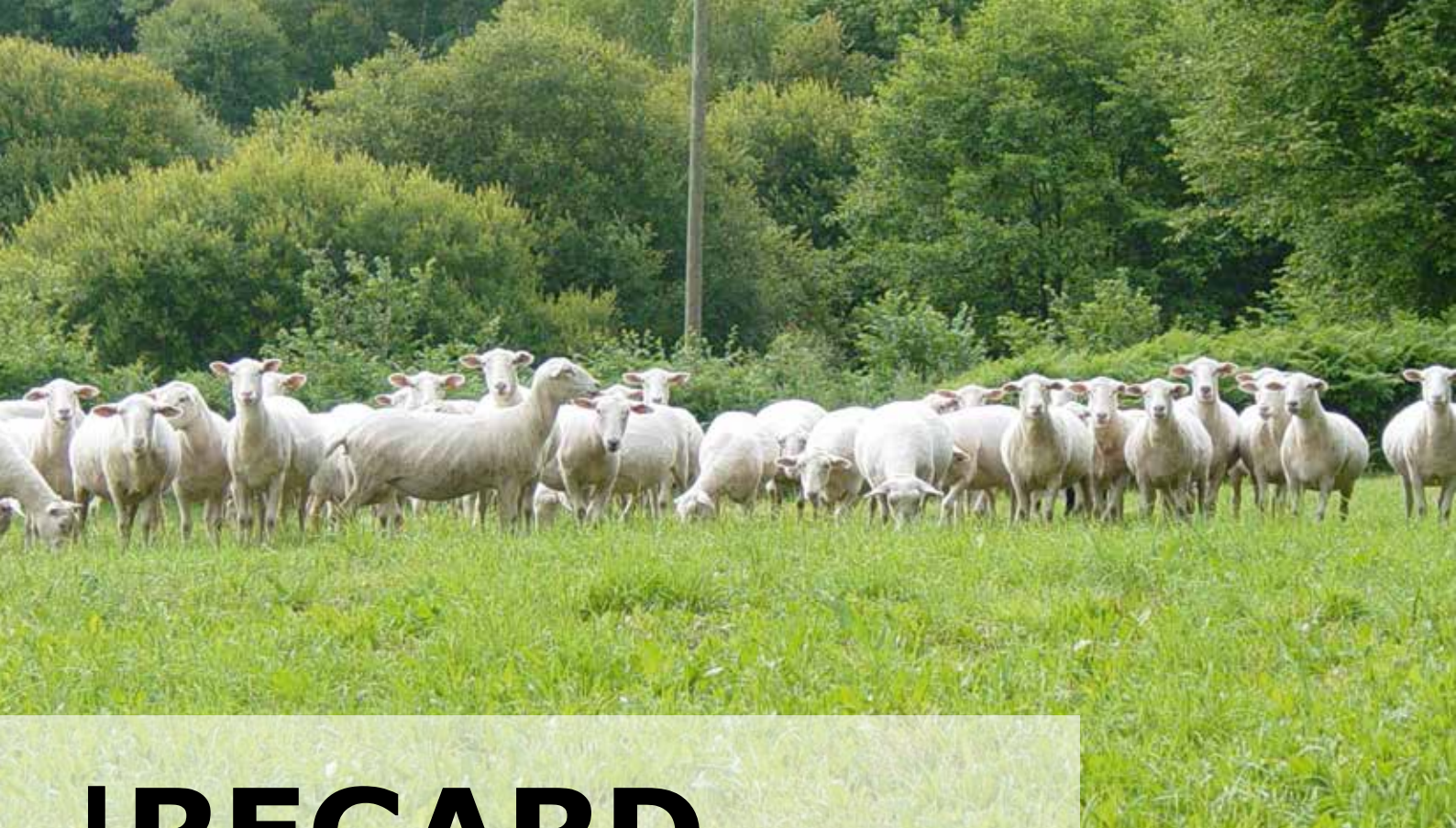


Natacha Lagoutte, conseillère spécialisée bovins viande - 05 55 61 50 35



Retrouvez l'ensemble des présentations sur notre site Internet : creuse.chambre-agriculture.fr Rubrique "A la une"





REGARD

Un programme de recherche pour revaloriser deux races ovines françaises : la Brebis Limousine et la Charollaise

Depuis 2020, l'association de filière LAINAMAC est engagée dans un programme de recherche sur les laines de Creuse.

L'objectif est de caractériser la qualité des laines produites en Creuse en vue de mieux les valoriser.

Le groupe de travail est constitué d'un collectif d'acteurs spécialisés et pointus dans leur domaine respectif : l'établissement public de la Chambre d'agriculture de la Creuse, l'Organisme et Entreprise de Sélection Capgènes, l'exploitation ovine du Lycée agricole d'Ahun, l'ingénieur retraité de recherche INRA en zootechnie et techniques agricoles Daniel Allain, le spécialiste de la laine Jules Kister, l'OS Moutons Charollais et un réseau d'une dizaine d'éleveurs.

Plus de 600 prélèvements et analyses de fibres sont programmés entre 2021 et 2022 sur deux races emblématiques du département de la Creuse :

- la race Brebis Limousine présente sur le plateau de Millevaches en Limousin. Si cette brebis est réputée pour la finesse de sa chair, il n'en va

pas de même pour sa toison réputée jarreuse et grossière...

- la race Charollaise, pour laquelle nous disposons d'un noyau d'éleveurs sélectionneurs en Creuse et qui est fortement représentée en croisement dans les élevages. Sa toison est reconnue pour sa finesse bien que sa fibre soit courte.

Parallèlement à ce programme de recherche, il est mis en place des approvisionnements tracés depuis 2020 pour évaluer le potentiel de transformation et de débouchés de ces laines, en partenariat avec une

sélection de transformateurs locaux et nationaux : les deux filatures de Creuse Fonty et Terrade, Peignage Dumortier et Lavage de laine du Gévaudan.

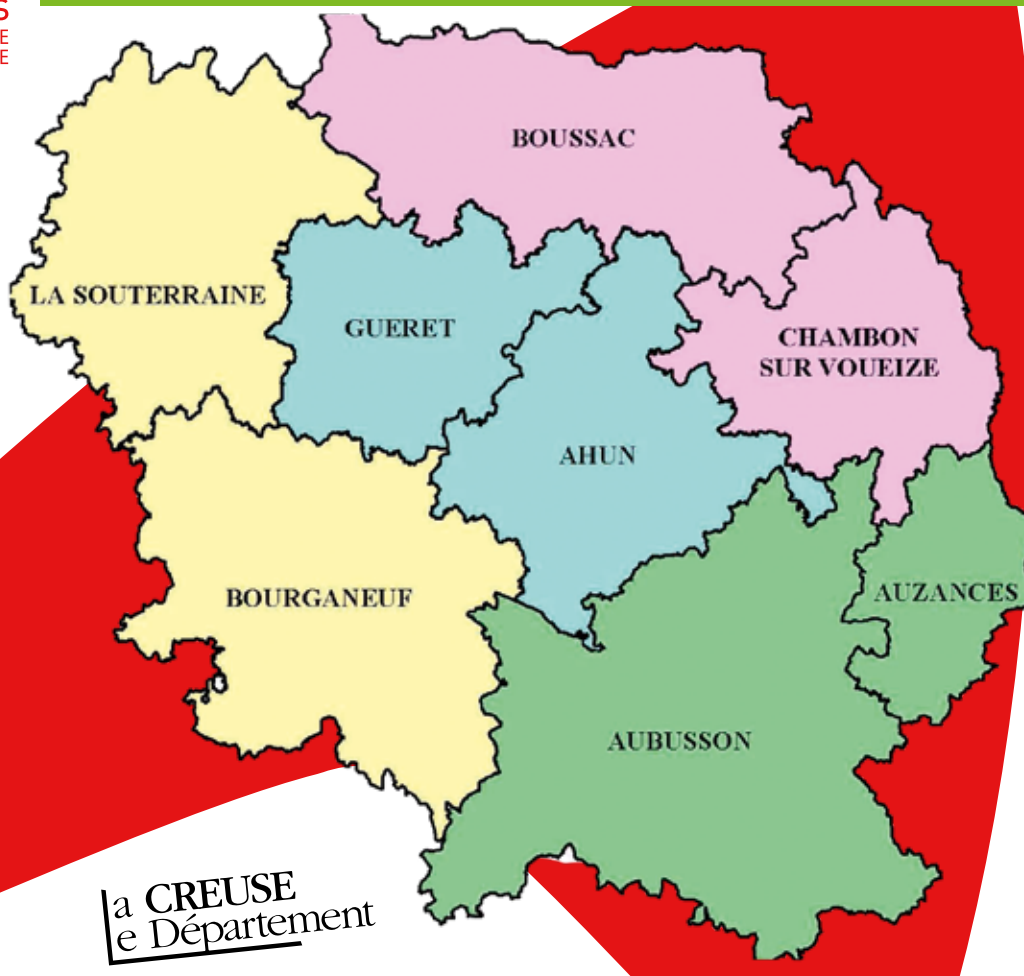
Par ce projet, les différents acteurs souhaitent construire des outils pérennes pour l'analyse de deux races ovines françaises et tester les atouts et défis de la relocalisation de productions tricolores.

***Danielle SENNEPIN, conseillère spécialisée ovins viande
07 71 07 33 15***



Démarrage de la campagne de prélèvement le 7 avril au Lycée

Coordonnées de vos Conseillers territoriaux en Creuse



la CREUSE
le Département

Antenne Ahun - Guéret :

Jean-Philippe GUILLEMET

Conseiller territorial
jean-philippe.guillemet@creuse.chambagri.fr
06 60 57 37 83

Bruno SIMON

Conseiller territorial
bruno.simon@creuse.chambagri.fr
06 60 57 36 70

Justine MANDONNET

Conseillère territoriale
justine.mandonnet@creuse.chambagri.fr
06 60 57 74 46

Antenne La Souterraine - Bourgneuf :

Gaëlle TARDES

Conseillère territoriale
gaelle.tardes@creuse.chambagri.fr
07 71 07 10 95

Christian JOUANNY

Conseiller territorial
christian.jouanny@creuse.chambagri.fr
06 60 90 59 25

Benoît GIRAUD

Conseiller territorial
benoit.giraud@creuse.chambagri.fr
07 71 07 55 14

Julien VAISSET

Conseiller territorial
julien.vaisset@creuse.chambagri.fr
06 60 57 15 48

Antenne Aubusson - Auzances :

Pascal DEVARS

Conseiller territorial
pascal.devars@creuse.chambagri.fr
06 60 59 68 12

Pascal FLEURAT

Conseiller territorial
pascal.fleurat@creuse.chambagri.fr
06 60 58 11 31

Laurent ROMAIN

Conseiller territorial
laurent.romain@creuse.chambagri.fr
07 71 07 87 61

Marie-Anne SECQUE

Conseillère territoriale
marie-anne.secque@creuse.chambagri.fr
07 71 07 45 37

Antenne Chambon-Sur-Voueize - Boussac :

François MARTIN

Conseiller territorial
francois.martin@creuse.chambagri.fr
06 60 58 45 07

Florian LEPINASSE

Conseiller territorial
florian.lepinasse@creuse.chambagri.fr
07 84 97 67 65

Céline HERBAIN

Conseillère territoriale
celine.herbain@creuse.chambagri.fr
07 71 07 95 78

Patrick LE GOUX

Conseiller territorial
patrick.legoux@creuse.chambagri.fr
06 60 57 81 61

Adeline LESIMPLE

Conseillère territoriale
adeline.lesimple@creuse.chambagri.fr
07 71 07 64 35

Démarche qualité : vous satisfaire est notre priorité !

La Chambre d'Agriculture de la Creuse est certifiée pour ses activités de formation et de conseil et est engagée dans le système management de la qualité pour l'identification des animaux et les contrôles de performances bovins lait et viande.

Notre Chambre d'Agriculture respecte un code éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Le Point Accueil Installation Transmission
de la Creuse vous propose **une réunion**
d'information mensuelle

**Vous avez un projet agricole ?
Venez en discuter avec nous**

Les vendredis de l'installation 2021

- **Vendredi 24 septembre**
- **Vendredi 22 octobre**
- **Vendredi 26 novembre**
- **Vendredi 17 décembre**

**de 9h00 à 12h00
à la Chambre d'Agriculture
de la Creuse à Guéret**

**Mail : pait23@creuse.chambagri.fr
05 55 61 50 30**

www.creuse.chambre-agriculture.fr

Le Point Accueil Installation Transmission

- **Vous accueillez** quels que soient votre situation personnelle, votre projet, vos interrogations.
- **Vous informez** sur tous les aspects liés à une première installation ainsi qu'aux différentes formes d'emploi et de formation en agriculture
- **Vous orientez** vers les organismes capables de répondre à des questions très spécifiques selon vos besoins et le contenu de votre projet.
- **Vous accompagnez** dans la mise en œuvre de votre projet

